

**42<sup>ÈME</sup>**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**DE LA**



**MERCREDI 18 JUIN 2025**  
**10H30**

**THÉÂTRE BENNO BESSON**  
**YVERDON-LES-BAINS**

Il est possible de se faire représenter par un/e autre sociétaire  
en téléchargeant le formulaire de procuration sur  
[www.ssa.ch](http://www.ssa.ch) (Documents → Assemblée générale)

\*\*\*

Le rapport annuel 2024 de la SSA est disponible sur  
[www.ssa.ch](http://www.ssa.ch) ou sur simple demande auprès de  
[marie.genton@ssa.ch](mailto:marie.genton@ssa.ch) | 021 313 44 51

A l'attention des membres de la SSA

---

Lausanne, mai 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la première Assemblée générale ordinaire sous ma présidence qui se tiendra le :

Mercredi 18 juin 2025 à 10h30

**AU THÉÂTRE BENNO BESSON**

(rue du Casino 9 – Yverdon-les-Bains)

Après m'avoir élu Président à la précédente Assemblée, les sociétaires seront invités cette fois à renouveler mon mandat d'administrateur pour une nouvelle durée de trois ans. Les autres renouvellements de mandats prévus au sein du Conseil d'Administration ainsi que l'ordre du jour habituel sont annoncés dans la brochure.

Le prix du billet de train 2<sup>ème</sup> classe demi-tarif sera automatiquement remboursé aux membres domicilié.e.s en Suisse, hors de la commune d'Yverdon-les-Bains (il n'est pas nécessaire de fournir de justificatif).

A l'issue de la partie officielle, le 4'000<sup>ème</sup> membre de notre coopérative, Emeric Cheseaux, présentera un aperçu de son spectacle « La révérence », un seul en scène garni d'humour et de vérité. Enfin, vous serez invités à partager un apéritif d'înatoire aux saveurs italiennes, apprêté par le restaurant La Grange.

**A des fins d'organisation, l'annonce préalable de votre présence est vivement souhaitée.** Vous pouvez le faire dès aujourd'hui auprès de [marie.genton@ssa.ch](mailto:marie.genton@ssa.ch) ou en nous écrivant à la SSA (adresse complète ci-dessus).

J'espère vous retrouver nombreuses et nombreux à cet événement afin d'échanger avec vous sur les projets de votre coopérative, vos réalisations et créations artistiques ou encore sur nos initiatives communes. Je vous adresse dans l'intervalle mes cordiales salutations.



Christophe BUGNON  
Président du Conseil d'Administration

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE (SSA)

ORDRE DU JOUR

---

- 1) Adoption de l'ordre du jour et nomination des scrutatrices/teurs
- 2) Approbation du p.-v. de l'Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2024 (annexe)
- 3) Rapport du Président du Conseil d'Administration
- 4) Rapport du Directeur
- 5) Rapport de l'Organe de révision (pages 19-20 du rapport annuel)
- 6) Approbation du Rapport annuel et des comptes 2024 (disponibles sur [www.ssa.ch](http://www.ssa.ch))
- 7) Décharge au Conseil d'Administration
- 8) Elections statutaires (annexe)
  - a) Renouvellement d'un mandat d'administratrice et de deux mandats d'administrateurs rééligibles
  - b) Renouvellement du mandat de l'Organe de révision
- 9) Fixation des taux 2025 pour les Fonds de Secours, de Solidarité et Culturel (annexe)
- 10) Fondation de prévoyance « Fonds de secours de la Société Suisse des Auteurs (SSA) »
  - a) Rapport du Président
  - b) Renouvellement de trois mandats au sein du Conseil de Fondation (annexe)
- 11) Divers

\*\*\*

Extrait du spectacle

**La révérence - Emeric Cheseaux**

Seuls/les les sociétaires sont habilités-ées à voter les points de l'ordre du jour.

En vertu de nos statuts, les mandantes, mandants, représentants et représentantes de succession ne peuvent pas participer aux votes.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
JEUDI 20 JUIN 2024  
au MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS, LAUSANNE

## Ouverture de l'Assemblée générale

Le Président Denis Rabaglia ouvre cette 41<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire (AG). Il salue les représentantes et représentants des institutions invitées et annonce que cette AG sera ponctuée d'interludes musicaux par Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois.

### 1. Adoption de l'ordre du jour et nomination des scrutatrices/scrutateurs

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Yves Robert est désigné comme scrutateur. L'Assemblée ne souhaitant pas voter à bulletin secret, les votes seront effectués à main levée.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 12 juin 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 est approuvé à l'unanimité.

### 3. Rapport du Président du Conseil d'Administration

Tout d'abord, Denis Rabaglia rend hommage à Claude Champion, ancien président de la SSA décédé en décembre 2023. Patrick Willy, Directeur des Finances et Ressources Humaines, quitte la SSA fin août après 25 ans de service. Denis Rabaglia le remercie chaleureusement pour son engagement inflexible envers la SSA et pour ses apports à la constante amélioration de la marche de la coopérative.

Il dresse ensuite un bilan de sa présidence depuis 2012, période marquée la révision de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, le combat contre l'Initiative No Billag, la victoire de la Loi sur le cinéma et par la mise en place d'actions culturelles tels que le soutien au développement créatif de long-métrages de fiction et d'animation.

Philippe Zoelly quittant le Conseil d'Administration de la SSA, Denis Rabaglia lui rend hommage pour son rôle central lors de la création de la SSA et comme conseiller juridique de la coopérative durant les 40 années qui suivirent.

### 4. Rapport du Président de la Fondation « Fonds de secours SSA » (fonds de prévoyance)

Philippe Zoelly évoque le rapport annuel 2023 où l'on trouve le rapport d'activité complet de la Fondation avec l'ensemble des chiffres-clés. Il remercie Patrick Willy, assisté de Ricardo Almeida Monteiro, de l'excellente gestion de la Fondation et la parfaite tenue des comptes, qui ont dûment été contrôlés par l'organe de révision. Il informe que pour 2023, le Conseil de Fondation a décidé de maintenir à 15% le taux d'attribution au titre des prestations vieillesse. En conclusion de son rapport, Philippe Zoelly adresse des remerciements tout particuliers à Patrick Willy pour le rôle central qu'il a joué dans la gestion du Fonds de secours pratiquement depuis sa création, et se réjouit de poursuivre cette bonne collaboration avec Ricardo Almeida Monteiro.

A l'issue de son rapport, Philippe Zoelly prend la parole en tant que membre du Conseil d'Administration de la SSA : il exprime sa profonde reconnaissance envers les Assemblées, le Conseil d'Administration et ses présidents ainsi que la Direction pour la confiance accordée et l'aventure professionnelle et humaine qu'il a pu vivre au travers de sa fonction pendant 40 ans.

### 5. Rapport du Directeur

Jürg Ruchti présente les éléments clés concernant 2023 : on note une progression dans le domaine des droits de représentation scénique de 8%. Par ailleurs, les premiers encaissements du nouveau droit à rémunération pour la vidéo à la demande ont contribué avec presque un million et demi au résultat final. Le taux de frais quant à lui n'a pas cessé de diminuer au cours des 10 dernières années. Plusieurs facteurs font cependant penser qu'il sera inévitable qu'il remonte au cours des prochains exercices.

Il détaille les actions et prises de position politiques de la SSA et énumère des exemples qui illustrent le volume de travail effectué par l'équipe de 23 personnes.

Au sujet de l'intelligence artificielle générative, Jürg Ruchti souligne que celle-ci ne peut être développée qu'à l'aide de très grandes quantités de contenus, parmi lesquelles des œuvres créées par des autrices et des auteurs bien humains. Il informe qu'un large front se forme sur le plan international pour revendiquer que leurs droits soient respectés : pas d'utilisation sans autorisation, pas d'utilisation sans rémunération et transparence dans les agissements.

### 6. Rapport de l'organe de révision

Raymond Bühlmann de l'organe de révision Wuarin & Chatton SA à Genève donne lecture à l'AG d'un extrait du rapport sur la vérification des comptes 2023 figurant en pages 19 et 20 du rapport annuel.

### 7. Approbation du rapport annuel et des comptes 2023

Denis Rabaglia précise que le rapport annuel est disponible en ligne. Sur demande, il est également disponible sous forme imprimée. Le rapport annuel ainsi que les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.

## 8. Décharge au Conseil d'Administration

Conformément à l'art. 887 du code des obligations, les membres du Conseil d'Administration s'abstiennent de voter.

A l'unanimité, l'Assemblée donne décharge au Conseil et à l'organe de révision pour l'année écoulée.

## 9. Fixation pour l'année 2024 des taux pour les fonds de prévoyance, de solidarité et culturelle

Comme le prévoit la loi, la SSA attribue 10% des droits encaissés à des fonds sociaux et culturels. Au vu des résultats des encaissements 2023, il est proposé de fixer à 3.60% la part en faveur de la Fondation « Fonds de Secours de la Société Suisse des Auteurs (SSA) » en 2024. Par ailleurs, il est proposé d'affecter 0.10% au Fonds de Solidarité afin de pouvoir faire face à des situations sociales et professionnelles difficiles de nos sociétaires. Le Fonds Culturel se voit pourvu d'un pourcentage inférieur par rapport à l'année précédente.

	Fondation Fonds de Secours	Fonds de Solidarité	Fonds Culturel
2023	3.20 %	0.30 %	6.50 %
2024	3.60 %	0.10 %	6.30 %

L'Assemblée générale approuve cette clé de répartition à l'unanimité.

## 10. Elections statutaires

### a) Renouvellement de quatre mandats d'administratrices et un mandat d'administrateur rééligibles

Les mandats de Orane Burri (audiovisuel), Alessandra Gavin-Müller (audiovisuel), Zoltán Horváth (audiovisuel) et Marjolaine Minot (scène) arrivent à échéance. Ces sociétaires sollicitent un nouveau mandat de trois ans (2024-2027).

L'Assemblée accepte de procéder à une réélection en bloc. Elle approuve à l'unanimité le renouvellement de ces quatre mandats.

### b) Election de deux nouvelles administratrices et d'un nouvel administrateur

Les mandats de Philippe Zoelly et Denis Rabaglia arrivent à échéance. Ces administrateurs ne sollicitent pas de nouveau mandat. Pour les remplacer, le Conseil d'Administration propose Sylvie Buhagiar (avocate) et Bruno Deville (réalisateur de fiction). Enfin, afin de renforcer la représentation du répertoire scénique en son sein, le Conseil propose l'élection de Geneviève Pasquier (scène, autrice). Il est prévu qu'elle siége à la Présidence de la Commission Scène.

L'Assemblée accepte de procéder à une réélection en bloc. Elle élit à l'unanimité ces trois nouvelles personnes.

### c) Election du Président du Conseil d'Administration

Pour succéder à Denis Rabaglia, le Conseil propose la candidature de Christophe Bugnon, actuel Président de la Commission Scène.

L'Assemblée élit à l'unanimité Christophe Bugnon à la Présidence du Conseil d'Administration.

Christophe Bugnon remercie l'Assemblée pour la confiance accordée ainsi que Denis Rabaglia pour le travail effectué. Il passe ensuite la parole à Antoine Jaccoud, qui prononce une laudatio humoristique du président sortant et du président élu.

## 11. Divers

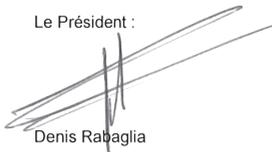
Béatrice Graf suggère que le rapport du Fonds culturel figurant dans le rapport annuel indique dorénavant pour toutes les bourses également le nombre de projets soumis (et non seulement le nombre projets lauréats).

Elle demande par ailleurs si la SSA est pro-active et collabore avec les autres sociétés de gestion dans les questions d'intelligence artificielle. Jürg Ruchti répond par l'affirmative et précise que les sociétés de gestion suisses travaillent ensemble au sein de leur regroupement Swisscopyright, dont on peut consulter la récente prise de position politique.

Frédéric Gonsenth rend attentif au nouveau numéro de Culture Enjeu qui dresse un état des lieux des revenus des artistes après la crise Covid-19.

Fait à Lausanne, en deux exemplaires, le 27.06.2024

Le Président :



Denis Rabaglia

La secrétaire (P.V.) :



Nathalie Jayet

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR | ELECTIONS STATUTAIRES**

**a) Renouvellement d'un mandat d'administratrice et de deux mandats d'administrateurs rééligibles**

*Selon les articles 22, lettre a) et 25.3 des statuts, les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée générale pour une période de trois ans et sont rééligibles.*

Les mandats des personnes suivantes arrivent à échéance :

**MANON PULVER** (scène, autrice de théâtre) – au Conseil depuis 2016

**ARTHUR BESSON** (scène, compositeur) – au Conseil depuis 2019

**CHRISTOPHE BUGNON** (scène, auteur d'œuvres humoristiques) – au Conseil depuis 2013  
Actuel Président de la Commission Communication et élu à la Présidence du Conseil d'Administration en 2024.

Ces sociétaires sollicitent un nouveau mandat de trois ans (2025-2028).

**b) Renouvellement du mandat de l'organe de révision**

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le mandat de la fiduciaire **WUARIN & CHATTON SA** (Genève) en sa qualité d'Organe de révision pour une nouvelle période de trois ans (2025-2028).

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR | TAUX 2025**

**FONDATION « FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »  
FONDS DE SOLIDARITÉ  
FONDS CULTUREL**

Au vu des résultats des encaissements 2024, il est proposé de fixer à 4.20% la part en faveur de la Fondation « Fonds de secours de la Société Suisse des Auteurs (SSA) » en 2025.

Il n'est pas utile d'alimenter le Fonds de Solidarité qui est suffisamment doté.

Le Fonds Culturel se voit pourvu d'un pourcentage inférieur par rapport à l'année précédente, soit 5.80%.

Pour l'année 2025, la Direction et le Conseil d'Administration proposent ainsi les taux suivants:

	<b>Fondation Fonds de Secours</b>	<b>Fonds de Solidarité</b>	<b>Fonds Culturel</b>
2024	3.60 %	0.10 %	6.30 %
2025   <b><u>Proposition</u></b>	<b>4.20 %</b>	<b>0 %</b>	<b>5.80 %</b>

En cas d'adoption, la clé de répartition proposée est valable jusqu'à nouvel avis.

**FONDATION DE PRÉVOYANCE**  
**« FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »**

Selon l'article 15, du chiffre 3 du Règlement du Fonds de Secours de la SSA :

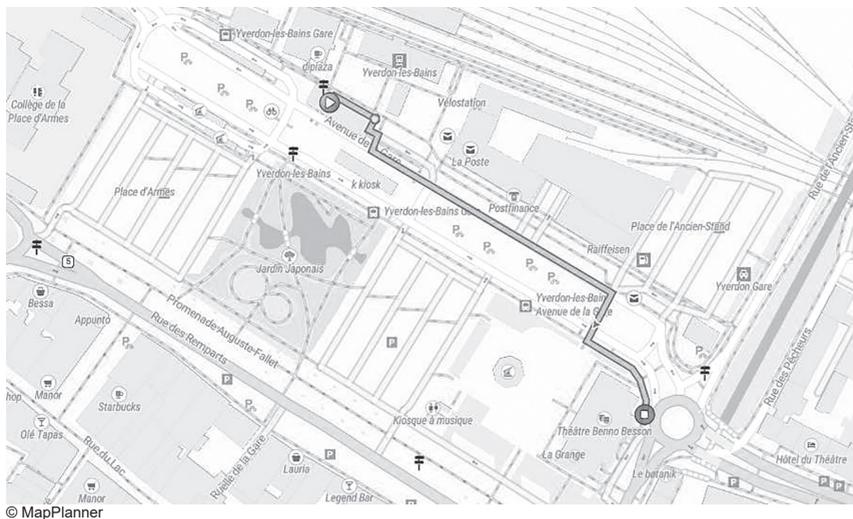
*« Le Conseil de Fondation se compose d'au moins 7 membres. Le Conseil d'Administration de la SSA désigne 4 membres, dont le président et au moins un membre représentatif du milieu des auteurs. (...) L'Assemblée Générale de la SSA élit 3 membres parmi les assurés de la Fondation. La durée du mandat est de 3 ans, renouvelable. (...) »*

**b) Renouvellement de trois mandats au sein du Conseil de Fondation**

Les mandats de **PILAR ANGUITA-MACKAY**, **JEAN-MARIE CHATAIGNIER** et **VINCENT KÜCHOLL** arrivent à échéance en juin 2025.

Ces membres ayant sollicité le renouvellement de leur mandat, le Conseil d'Administration propose à la présente Assemblée de les réélire pour un nouveau mandat de trois ans (2025-2028).

**PLAN D'ACCÈS | THÉÂTRE BENNO BESSON – YVERDON-LES-BAINS**



Le théâtre se trouve à moins de 5' à pied depuis la gare CFF

Le parking de la Place d'Armes (adresse GPS : avenue de la gare 2, 1400 Yverdon-les-Bains) se situe également à quelques minutes du théâtre.

L'entrée principale du théâtre se trouve côté Avenue Haldimand  
Pour les personnes à mobilité réduite, veuillez prendre contact avec Marie Genton  
([marie.genton@ssa.ch](mailto:marie.genton@ssa.ch)) | 021 313 44 51



Emeric Cheseaux se forme à la Manufacture – Haute Ecole des Arts de la Scène (Lausanne) dont il est diplômé en 2022.

A sa sortie, il présente son premier seul en scène *La révérence* au Théâtre les Halles à Sierre puis en tournée en Suisse romande. Ce travail s'intéresse aux dialectes et aux langages argotiques comme moyen documentaire et autofictionnel.

Parallèlement, il assiste François Gremaud à la mise en scène de *Carmen* au Théâtre de Vidy-Lausanne et travaille sur les tournées du spectacle *Giselle...* de ce dernier.

Actuellement, il écrit son second spectacle *Parle à mon cul ma tête est malade*, une fiction documentaire qui sera jouée au Théâtre les Halles à Sierre en 2026.

© Aline Paley

### LA RÉVÉRENCE

---

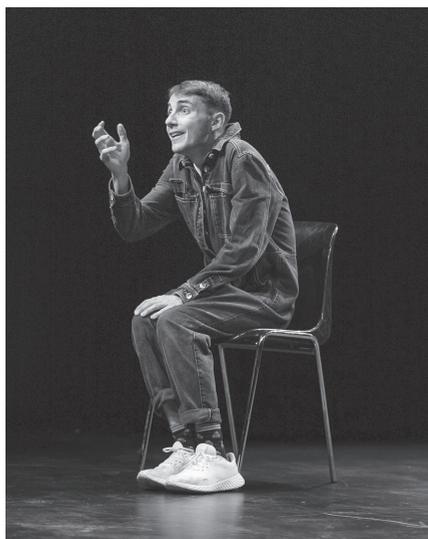
Seul en scène, Emeric Cheseaux raconte son départ d'une petite commune pour la « grande ville ».

À travers ses imitations, se déploient les portraits drôles, touchants et profondément humains des figures qui ont peuplé ses jeunes années.

Emplie d'humour et de vérité, *La révérence* nous emmène au plus intime des rapports familiaux où s'entrechoquent deux sujets chers à son interprète : le milieu rural dont il vient et sa « différence ».

Avec des caisses à vendanges pour seuls accessoires, le comédien se réapproprie le langage de ses origines pour réconcilier son héritage avec son identité.

Une histoire du cru où l'on est forcément amené à se reconnaître.



© Andreas Egglar

Auteur et interprète : **Emeric Cheseaux** | Collaboration artistique : **Coline Bardin**  
Regard extérieur : **Shannon Granger** | Regard sur l'écriture : **Audrey Maillard**  
Création lumière : **Céline Ribeiro** | Régie : **Mounir Benchara & Lucile Brügger**  
Production **oh la la – performing arts production** | [WWW.OH-LA-LA.CH](http://WWW.OH-LA-LA.CH)